

**Ministry of Heritage,
Sport, Tourism and
Culture Industries**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2R9
Tel: 416 326-9326

**Ministère des Industries du
patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Tél : 416 326-9326



Le 12 novembre 2020

Monsieur John Ecker
Président
Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5C 1J3

Lettre de mandat 2021-2022

Monsieur Ecker,

Je vous remercie d'avoir accepté le rôle de président du Conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien. Le travail effectué par votre équipe contribue à des résultats spectaculaires en Ontario de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en contribuant à notre succès économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de découvrir le monde entier dans une seule province. La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme de classe internationale offrant des services d'éducation et de préservation du patrimoine qui rend plus facile la tâche de notre ministère de promouvoir l'Ontario et d'attirer les visiteurs vers la province. L'important travail que vous accomplissez offre aux résidents comme aux visiteurs des possibilités véritablement uniques de découvrir et d'explorer notre province.

Je salue le succès de Portes ouvertes Ontario et le rôle que le programme joue dans la promotion du tourisme local et la sensibilisation du public au patrimoine de la province. Ce programme témoigne de votre engagement à faire participer toutes les Ontariennes et tous les Ontariens aux activités de conservation du patrimoine et à sa promotion. Je vous encourage à poursuivre votre collaboration avec vos partenaires afin de répondre aux besoins des collectivités et de remplir votre mandat.

Au moment d'élaborer vos objectifs opérationnels, vos objectifs de rendement ainsi que vos autres activités pour l'année à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de priorités gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été parmi les premiers touchés par la COVID-19, frappés de plein fouet par la « triple menace » d'une crise sanitaire, d'une crise économique et d'une crise sociale. La situation a eu des conséquences sans précédent et dévastatrices sur les organismes et les activités du ministère ainsi que sur nos secteurs. Nous ne disposons d'aucun manuel pour nous indiquer comment redresser la situation, mais main dans la main, nous avons soutenu le travail du Comité ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis auxquels nos secteurs étaient confrontés devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques, et nous contribuerons à la prochaine phase du *Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19* afin de relancer l'économie de manière responsable. Cet effort coordonné se traduira également, à terme, par un plan stratégique quinquennal pour le ministère, lequel devrait nous aider à nous reconstruire et à redevenir une destination touristique de premier plan. Nous devons être prêts à ouvrir de nouveau les portes de notre province au monde extérieur, et nous le serons.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes ont le devoir d'agir dans le meilleur intérêt des Ontariennes et des Ontariens en se montrant efficaces et efficaces et en optimisant leurs ressources pour les contribuables. Cela comprend ce qui suit :

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Fonctionner dans le cadre du budget approuvé de votre organisme.
- Identifier des possibilités de générer des revenus, d'adopter des pratiques innovantes et/ou d'améliorer la durabilité des programmes et les mettre en œuvre.
- Identifier les possibilités de gains d'efficacité et d'économies et les mettre en œuvre.
- Se conformer aux orientations applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires sur les biens immobiliers et aux critères d'emplacement des bureaux de l'organisme.

2. **Transparence et reddition de comptes**

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et veiller à la transparence et au respect de l'obligation de reddition de comptes dans les rapports.
- Respecter les exigences de la *Directive concernant les organismes et les nominations* et répondre aux constatations d'audit, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration en ce qui a trait à la gouvernance et à l'obligation de reddition de comptes de l'organisme.

3. **Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, incluant la planification et l'intervention face aux situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19.

4. **Gestion des effectifs**

- Optimiser la main-d'œuvre de votre organisme afin de permettre la mise en œuvre efficace et efficiente des priorités gouvernementales, tout en améliorant les normes de service à la clientèle.
- Simplifier les fonctions administratives afin de garantir que toutes les ressources disponibles soient réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariennes et les Ontariens.

5. **Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, le partage de renseignements et la production de rapports, notamment en tirant parti des solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Soutenir la transparence et le partage des données avec le ministère, selon le cas.

6. **Livraison numérique et service à la clientèle**

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer de respecter et de dépasser les normes de service à la clientèle au cours de la transition.
- Utiliser des approches ou des outils variés pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, y compris durant la pandémie de COVID-19.

Je souhaite également que votre personnel collabore avec mon ministère pour veiller à ce que vos objectifs et votre modèle de gestion soient conformes à votre mandat et aux priorités du gouvernement. Je vous encourage à poursuivre vos efforts pour identifier de nouvelles possibilités de générer des revenus, afin de contribuer à préserver la valeur de notre patrimoine, la durabilité de vos biens et soutenir le mandat fondamental de votre organisme. Je vous encourage à promouvoir auprès des visiteurs, de manière sécuritaire, la richesse et le caractère unique des atouts patrimoniaux de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Dans le cadre de ses efforts continus pour lutter contre la COVID-19, le gouvernement fera son possible pour que les organismes provinciaux puissent se concentrer sur l'amélioration de l'expérience client, l'innovation en matière de services, l'offre d'un plus grand nombre de services virtuels et en ligne et l'élimination des redondances dans le cadre de l'examen élargi des organismes mené par le Conseil du Trésor. Ce travail s'appuiera sur les progrès réalisés en matière de prestation de services numériques pendant la pandémie et sur l'examen complet des organismes provinciaux qui s'est achevé à l'automne 2019 en vue d'améliorer les services, de remédier aux inefficacités et de dépenser plus efficacement l'argent des contribuables. Le gouvernement poursuit également l'initiative Réduction des formalités administratives et des fardeaux réglementaires afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences liées à la conformité réglementaire, y compris les formalités administratives, imposées aux entreprises ontariennes. Il est possible que le personnel de mon ministère vous contacte afin de vous demander votre soutien dans le cadre de ces initiatives.

Parce que vous êtes un partenaire clé du ministère, je compterai sur votre aide pour faire avancer les priorités du ministère telles que la protection des ressources du patrimoine culturel, la promotion de l'histoire de l'Ontario et le soutien au tourisme local. Je vous invite à collaborer avec votre organisme touristique régional, au besoin.

Je salue le rôle que vous jouez dans la possession, la gestion et la protection d'un portefeuille de biens patrimoniaux importants pour la province, agissant à titre de centre d'expertise en matière de protection et de conservation des biens patrimoniaux importants et renseignant le public sur le rôle et l'importance du patrimoine. Je souhaite que votre organisme continue à accomplir ce travail important d'une manière qui soit conforme aux priorités du gouvernement. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à rouvrir les portes de notre province au monde extérieur lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

En travaillant ensemble, nous avons le potentiel de générer des milliards de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois. Notre travail soutient ce double objectif incroyable : une forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des collectivités de l'Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d'industries, je reconnais qu'il y a beaucoup de travail à accomplir pour relancer notre économie et faire en sorte que l'Ontario demeure un moteur économique.

Je sais qu'avec le concours de la Fiducie du patrimoine ontarien, nous y parviendrons.

Sincères salutations,



Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c. : Beth Hanna, directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien
Nancy Matthews, sous-ministre, Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture